



Questionnaire Publicitaire type pour un restaurant (à adapter en fonction des biens & services que vous commercialisez)

1. Savez-vous que dans le cadre de ce mois de promotion, nous offrons -50% tous les jeudis et sur tous nos menus ?

OUI 

NON 

2. Savez-vous que nos menus sont 20% moins chers que chez nos concurrents ?

OUI 

NON 

3. Savez-vous que notre carte de VIP vous offrent -20% sur les plats et 7j/7 ?

OUI 

NON 



4. Quels sont vos critères de choix d'un restaurant (menu, accessibilité, prix) ?

.....
.....
.....

5. Parmi ces services, lesquels souhaitez-vous avoir dans un restaurant ?

- Orchestre Danse
- Karaoké Spectacle
- Autres.....

6. Parmi les différents types de carte VIP que nous proposons laquelle vous intéresse ?
(Nous vous enverrons l'ensemble de nos menus par mail)

CARTE VIP ARGENT (10€/mois)	CARTE VIP GOLD (15€/mois)	CARTE VIP DIAMOND (20€/mois)
<input type="checkbox"/> -20% sur toutes les entrées	<input type="checkbox"/> -20% sur tous les entrées et plats	<input type="checkbox"/> -20% sur tous les entrées, plats et desserts
Valable pour une personne	Valable pour une personne	Valable pour une personne

7. Dans le cadre de cette campagne publicitaire, nous allons vous communiquer par Email ou par téléphone (en fonction des coordonnées que vous allez nous communiquer en fin de questionnaire) un CODE PROMO (**valable uniquement pour vous car il sera associé à votre email, téléphone, nom, et ne sera pas utilisable par une autre personne**) valable un mois.

Au-delà de ce mois promotionnel, vous repasserez au tarif supérieur.

CARTE VIP DIAMOND (20€/mois)
<input type="checkbox"/> -50% au lieu de -20% sur tous les entrées, plats et desserts.
Offre valable pour trois de vos accompagnants

Vous êtes arrivé à la dernière page du questionnaire publicitaire, veuillez prendre connaissance de l'ensemble des informations ci-dessous.

Première rémunération

L'annonceur vous rémunèrera **X €** directement sur votre compte monétaire KRALISS à la fin de ce questionnaire si vous lui communiquez, via le champ ci-dessous, votre email (*rattaché à votre compte KRALISS*) afin qu'il puisse vous envoyer un premier email en lien avec les offres de cette campagne.

ATTENTION : *Un email et un numéro de téléphone différent de celui de votre compte KRALISS ou mal orthographié entrainera l'annulation de vos rémunérations.*

Je ne souhaite pas communiquer mon email (*L'annonceur ne pourra malheureusement pas vous rémunérer à la fin de ce questionnaire*)

J'accepte de communiquer ci-dessous, l'email rattaché à mon compte KRALISS, afin de recevoir de la part de l'annonceur, email en lien avec les offres de cette campagne (*A l'issu de ce mail en lien avec cette campagne, l'annonceur est tenu, sur simple demande de votre part, de supprimer toutes vos coordonnées ou bien de les traiter avec votre consentement et ce, conformément à l'article 94 du décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris en application de la loi du 6 janvier 1978 et aux articles 226-18-1 et 226-24 du code pénal*).

Deuxième rémunération

En plus des **X €** versé(s) ci-dessus, l'annonceur vous rémunèrera **X €** directement sur votre compte KRALISS si vous acceptez d'être appelé à la date et heure de votre convenance, afin de vous présenter les offres en lien avec cette campagne et qu'on réponde à toutes vos questions.

Je ne souhaite pas être appelé (*Vous ne serez ni appelé(e) ni rémunéré(e)*)

J'accepte de communiquer ci-dessous, le numéro de téléphone rattaché à mon compte KRALISS, afin d'être appelé (*Vous allez recevoir un email et une notification mobile contenant le lien vers le calendrier où vous pourrez sélectionner la date et heure à laquelle vous souhaitez être appelé(e)*).

Un n° de téléphone mobile différent de celui de votre compte KRALISS entrainera l'annulation de vos rémunérations.

La rémunération sera versée automatiquement sur votre compte KRALISS uniquement à la fin de l'appel).

(Veuillez écrire votre n° de téléphone mobile au format national. C'est-à-dire sur 10 chiffres et en commençant par le 0 : Exemple => 0XXXXXXXXX)

A SAVOIR : Afin de protéger vos données personnelles :

- L'annonceur est tenu, sur simple demande de votre part, de supprimer toutes vos coordonnées de ses fichiers dans un délai de 2 mois suivant la réception de votre demande, conformément à l'article 94 du décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris en application de la loi du 6 janvier 1978.

- L'annonceur traitant vos données personnelles sans votre consentement est passible des sanctions pénales prévues aux articles 226-18-1 et 226-24 du code pénal.